Rencontres des STIF et CGEDD

Décembre 2016, le Collectif rencontre les organismes STIF et CGEDD

STIF :

Le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy, accompagné de la Municipalité de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, a rencontré, le 1er décembre dernier, Laurent Probst, le Directeur Général du STIF, Syndicat des Transport d'Ile-de-France valideur en dernier ressort des projets de la RATP.

Consulter le **Support présenté au STIF le 01/12/2016**

L'équipe du STIF s'est montrée très attentive aux arguments du Collectif, bien que défendant la position de la RATP sur la nécessité des voies 6, 8, 10 et 4T.
Le STIF a convenu que l'alternative proposée par le Collectif, sur le site de Massy en réutilisant la réserve occupée actuellement par la CEMEX, n'était pas sans fondement mais inenvisageable actuellement, pour des raisons de « temporalité ».
La priorité est en effet donnée à la SGP (« Grand-Paris ») pour la réalisation de la ligne 18 et la réserve occupée par la Cemex doit servir de base de vie au chantier.
Le COURB, quant à lui, a rappelé que les usagers doivent être au centre des décisions et que le RER B ne peut être traité avec une priorité moindre que celle de la ligne 18.

Sur les impacts, notamment pour les riverains, le STIF est resté très attentif, et a réaffirmé son souhait que la question soit bien traitée.

CGEDD et l'Autorité Environnementale

La RATP a déposé le 04 octobre son étude d'impact de ses projets auprès du CGEDD. Ce dernier doit en effet être saisi du dossier pour donner sous 3 mois un avis au regard du Code l'Environnement sur cette étude. Le temps était donc compté.

Le 15 décembre 2016, le Collectif a été reçu par le CGEDD et nous avons pu rappeler les possibilités d'éviter ces voies supplémentaires et leurs impacts sur le site et les riverains.

Il a été notamment rappelé que la situation actuelle est déjà très dégradée depuis le démarrage des travaux cet été, alors que les nouveaux aiguillages pour ces nouvelles voies ne sont même pas encore en place.

Effet des coupes d'arbres et terrassements ?